

POUR LA FERTE ALAIS

Documents à fournir

Pièce d'identité en cours de validité

- Carte nationale d'identité française ou passeport français
- Carte de séjour

Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois

- Facture d'électricité ou de gaz
- Facture d'eau
- Facture de téléphone fixe ou mobile
- Facture de l'abonnement internet

Pour les propriétaires :

- Titre de propriété indiquant obligatoirement la surface habitable du logement et le nombre de pièces

Pour les locataires :

- Bail de location indiquant obligatoirement la surface habitable du logement et le nombre de pièces
- La dernière quittance de loyer

Livret de famille (original + photocopie de toutes les pages concernant les parents et les enfants)

Justificatifs de ressources

- Dernier avis d'imposition sur le revenu
- Pour les personnes exerçant une activité :
 - 3 dernières fiches de paie du demandeur
 - Éventuellement les 3 dernières fiches de paie du conjoint
- Pour les personnes travaillant à leur compte ou les professions libérales :
 - Le bilan de l'année N-1 indiquant le bénéfice annuel
- Pour les personnes retraitées :
 - Le courrier de la caisse de retraite indiquant le montant du versement annuel
- Pour les personnes en recherche d'emploi :
 - La dernière attestation de versement de Pôle Emploi
- En cas de versement d'allocations, le dernier relevé de la CAF

Justificatif concernant la (les) personne(s) hébergée(s)

- Photocopie du passeport de l'hébergé (avec noms, prénoms, date et lieu de naissance et n° de passeport lisible)
- Si l'hébergé est un enfant mineur : attestation manuscrite **originale** (pas de photocopie) autorisant l'enfant à voyager seul + photocopie du passeport du parent ayant rédigé l'attestation

Timbre fiscal

- Un timbre fiscal de 30€ (à acheter auprès du Trésor Public ou d'un bureau de tabac) par attestation
- Pour une famille (couple marié + enfants mineurs) : 30€